

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien
BERTÈGN ghiment souètiér



DOSSIER

LA MER : UN CAPITAL POUR LA BRETAGNE

Mieux connaître l'état des langues de Bretagne et les attentes des Breton·ne·s

Du 7 juin au 3 juillet derniers, plus de 8000 personnes des cinq départements de la Bretagne historique (Finistère, Morbihan, Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique), âgées de 15 ans et plus, ont été sondées par téléphone : une enquête d'une telle ampleur et portant à la fois sur le breton et le gallo n'avait encore jamais été réalisée. Quels sont les taux de locuteurs en Bretagne historique ? Quelle est leur répartition selon les territoires ? Quels sont les modes d'apprentissage des langues de Bretagne en fonction de l'âge ? Quelle est

l'opinion en matière d'enseignement, de médias, de signalisation ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles répond cette enquête très attendue : elle permet de mesurer le nombre de locuteurs, mais aussi leur niveau, leur usage des langues au quotidien et leurs attentes. Parmi les premiers chiffres on retiendra que 5,5 % de la population parle breton, soit environ 207 000 personnes et que le gallo rassemble 191 000 locuteurs soit 5 % des Breton·ne·s. Première collectivité à mettre en place, en décembre 2004, une politique linguistique

pour revitaliser et promouvoir l'usage des langues de Bretagne, la Région Bretagne souhaite aujourd'hui renforcer encore son action pour développer les langues de Bretagne. Elle s'appuiera pour cela sur les résultats de cette enquête et présentera une nouvelle politique linguistique qui sera débattue et votée les 13 et 14 décembre 2018 par le Conseil régional. ✨

Accédez à l'étude sociolinguistique sur les langues de Bretagne sur :

bretagne.bzh, rubrique langues de Bretagne

LA MER : UN CAPITAL POUR LA BRETAGNE

La mer constitue un atout indéniable pour la Bretagne. Elle accueille une très riche biodiversité marine et côtière et des activités dont le potentiel de développement est vaste. Zoom sur l'économie maritime bretonne et la géographie des emplois qu'elle génère.

Le panorama des activités maritimes en Bretagne, présenté dans une étude confiée par la Région Bretagne aux réseaux bretons des chambres de commerce et d'industrie et aux agences d'urbanismes et de développement, concerne un large spectre. Il regroupe entre autres les activités exploitant directement la mer et les ressources marines (pêche, aquaculture, récolte des algues, biotechnologies marines, énergies marines, transport maritime, tourisme...), celles permettant l'accès aux ressources et leur exploitation durable (construction et réparation navale, équipements, télécommunications, Défense...) et celles liées à la transformation des ressources (mareyage, halioalimentaire, distribution).

Quatre sources principales d'emploi

L'étude de l'observatoire de l'économie maritime en Bretagne met en évidence une répartition très diverse des emplois du secteur sur le territoire et le poids de quatre domaines d'activité qui concentrent 83 % des emplois maritimes recensés : la Défense nationale, les produits de la mer alimentaires, la construction et la réparation navale et le nautisme. De nombreux autres domaines comme celui des biotechnologies marines ou des produits de la mer non alimentaires contribuent à dynamiser l'économie maritime à l'échelle régionale et à faire émerger des filières innovantes. Cette étude permet en outre de localiser la géographie des emplois. Les communes du bord de mer réunissent

87 % des emplois, parmi lesquelles Brest et Lorient qui rassemblent à elles deux 37 % des emplois maritimes bretons. Cela s'explique par la concentration des infrastructures portuaires et les activités liées à la Défense. Néanmoins, certains Pays comme celui de Rennes compte plus de 650 emplois maritimes malgré l'absence de zone littorale.

La Défense nationale

La Défense nationale reste le premier domaine d'activité maritime en Bretagne. En effet, tous établissements et corps d'Armées confondus, il représente 37 % de l'ensemble des emplois maritimes bretons, soit 20 070 emplois. La base de Défense Brest-Lorient est une des trois plus importantes au niveau national aux côtés de Paris et Toulon. Sur son territoire sont exercées des fonctions capitales comme les commandements de la Force océanique stratégique, de l'arrondissement et de la zone maritime Atlantique ainsi que l'action de l'État en mer par le préfet maritime. Ces fonctions font appel à une diversité de métiers et d'activités économiques tels que la réparation, la construction ou la maintenance de navires et sous-marins, la cyberdéfense, les métiers de l'hôtellerie, la restauration ou encore la gestion des finances publiques.

Les produits de la mer alimentaires

Avec 4 070 établissements et 16 570 emplois (25 % des emplois maritimes bretons), le domaine des produits de la mer alimentaires se place en deuxième position dans

“La Bretagne s'est toujours tournée vers la mer pour son développement”

Loïc Chesnais-Girard,
Président du Conseil régional de Bretagne

l'économie maritime bretonne. La pêche et les cultures marines concernent près de 6 500 emplois, soit 39 % du domaine et constituent une des forces historiques du territoire. La transformation, qui comprend le mareyage et l'industrie agroalimentaire, représente 12 % du secteur avec 2 050 emplois. Longtemps composé d'une multitude de petits établissements, le mareyage évolue vers une concentration et une diminution des emplois est constatée, alors que la quantité de matière première traitée reste stable. Enfin, la commercialisation finale auprès des consommateurs génère 840 emplois. La Cornouaille est le premier pôle d'emplois (32 % du total régional), suivie du Pays de Lorient (20 %) et de celui de Saint-Malo (11 %).

“Avec l'économie maritime, l'enjeu est de réussir le développement durable de nombreuses activités sans faire pression sur les écosystèmes marins”

Pierre Karleskind,
vice-président chargé de la mer
et des infrastructures portuaires

La construction et la réparation navale

Si l'on prend en compte les composantes militaire, civile et nautique, la Bretagne est au premier rang des régions françaises pour la réparation navale et au second pour la construction. Le secteur compte près de 316 établissements pour près de 11 500 emplois. Les principaux pôles se trouvent à Brest et Lorient. La construction navale militaire a un effet d'entraînement fort sur le reste de la filière, avec Naval Group, premier employeur maritime privé du territoire, suivi par Thalès et qui emploient respectivement 4 930 et 1 500 salariés. La construction navale civile est quant à elle moins présente en Bretagne. On compte en revanche un nombre important de chantiers construisant des navires de pêche et de conchyliculture. Les Énergies Marines Renouvelables (EMR) constitueront une opportunité de diversification pour la construction navale et pour les entreprises aujourd'hui actives dans le domaine de l'industrie pétrolière. La réparation navale, si elle est moins concentrée que l'activité de construction, mobilise de nombreux chantiers de tailles variables, dont quelques acteurs internationaux tels Piriou et Damen.

Le nautisme

Structuré autour de 4 pôles - les industries nautiques, les commerces et services, les ports de plaisances et les activités nautiques - le secteur du nautisme représente 6 250 emplois, soit 39% de l'emploi pour les industries nautiques, 31% pour les commerces et services suivi des activités nautiques avec 23% et des ports de plaisances avec 7%. Le nautisme est constitué d'un tissu de TPE/PME qui détiennent des savoir-faire et des expertises reconnues, tels que Bic Sport, leader mondial de la fabrication de planche à voiles ou Multiplast qui construit des multicoques de compétition, toutes deux implantées à Vannes. La course au large pèse également dans la filière nautique bretonne, au travers du pôle européen situé en Bretagne sud. Cela favorise la rencontre de nombreux acteurs du bassin d'emplois de Lorient et des bassins voisins et véhicule une image d'excellence du territoire qui rayonne à l'international.

CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE MARITIME EN BRETAGNE

65 650
EMPLOIS FIN 2016
(hors tourisme)



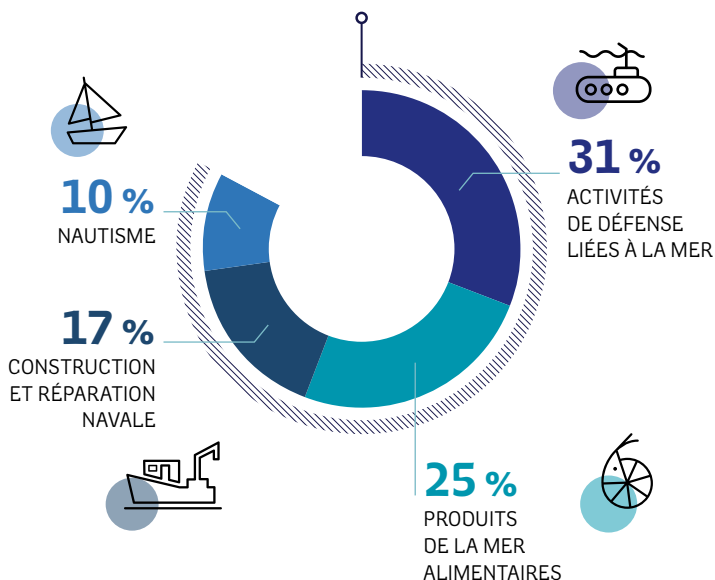
5%
DE L'EMPLOI TOTAL
RÉGIONAL

7 160
ÉTABLISSEMENTS



8
PAYS COMPTANT
PLUS DE 1 000 EMPLOIS
CHACUN

83%
DE L'EMPLOI
DANS 4 DOMAINES



Retrouvez l'intégralité de l'étude sur l'économie maritime en Bretagne sur
bretagne.bzh, rubrique mer

Soutenir les évolutions du modèle agricole

En juin 2013, la Région a adopté le projet de mise en œuvre d'une démarche d'innovation et de progrès vers une agriculture écologiquement, économiquement et socialement performante (AEP). Cette démarche aide les agriculteurs qui souhaitent se regrouper pour échanger entre eux sur les bonnes pratiques aussi bien environnementales qu'économiques. Les projets AEP aident à l'analyse globale de l'exploitation agricole afin de tendre vers l'autonomie en intrants notamment. À travers 4 appels à projets lancés successivement, 44 projets ont été labellisés et engagé 670 agriculteurs dans des groupes d'expérimentation. Alors qu'elle consacre 3,5 millions d'euros à cette démarche, la Région vient d'accorder en commission permanente 374 000 euros à 14 projets au titre de l'année 2018. Ces derniers vont explorer des thématiques

comme le développement d'une approche globale pluridisciplinaire et innovante de la gestion sanitaire du troupeau, la production de légumineuses biologiques à destination de l'alimentation humaine, l'adaptation des prairies aux aléas climatiques en zone sensible ou encore la réduction des antibiotiques au profit des médecines alternatives.



Comment connaître et recenser les types de végétations de Bretagne ?

En 2015, la Région a adopté son Schéma régional de cohérence écologique dont l'objectif est d'identifier la trame verte et bleue régionale, constituées de réservoirs de biodiversité (espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée) et de corridors écologiques (assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité) ainsi que les perspectives de préservation ou de restauration des continuités écologiques. Parce qu'il est essentiel de comprendre la répartition des milieux naturels et leurs interconnexions pour construire des politiques de planifications et d'aménagements adaptées aux enjeux actuels de la bio-

diversité, la Région soutient la mise en place d'une cartographie régionale des grands types de végétations. Celle-ci offrira une vision complète et un référentiel commun aux acteurs locaux : collectivités, établissements publics, gestionnaires d'espaces naturels, universités... et sera accessible progressivement par département dès 2018 grâce à un programme piloté par le Conservatoire botanique national de Brest. Une expérimentation de cartographie similaire a été préalablement menée sur le territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique selon une méthodologie qui sera étendue aux 4 départements bretons. Elle a montré que de multiples usages peuvent en être faits et notamment dans l'identification et la caractérisation des trames vertes et bleues, pour freiner la fragmentation des milieux naturels, due à l'urbanisation, aux infrastructures routières et ferroviaires ou encore à la destruction du bocage. La carte du Finistère sera prochainement livrée et une rencontre départementale sera organisée. Le reste du programme sera ensuite progressivement déclinée dans les autres départements bretons d'ici le printemps 2019.



Un opérateur unique pour développer le port de Brest

La Région Bretagne, Brest Métropole et la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne Ouest (CCIMBO) sont engagées de longue date dans le développement du port de Brest. C'est pourquoi elles ont décidé de se porter candidates à la prochaine délégation de service public portuaire puis d'assurer le développement stratégique du port. Ce nouveau modèle de gestion portuaire s'inscrit dans le plan d'investissement de 220 millions d'euros (2017/2021), voulu par la Région et ses partenaires pour accroître le trafic et aménager de nouveaux espaces industriels sur le port de commerce. La Région restant l'autorité portuaire et le propriétaire du port, les trois partenaires ont engagé la constitution d'une société commune qui incarnera le port de commerce dans toutes ses composantes. Cette stratégie permettra d'appuyer résolument la dimension métropolitaine du port de Brest, de renforcer les synergies entre les différentes activités économiques du port et entre les activités aujourd'hui non concédées. Elle facilitera aussi l'intégration du port de Brest dans les réseaux portuaires locaux entre Brest et Roscoff ainsi que dans les réseaux européens pour démontrer leur place dans le système prioritaire de transport de l'Europe.

AGENDA

19 au 22.11.2018

European Cyber Week au couvent des Jacobins à Rennes.

03.12.2018

Commission permanente

13 au 14.12.2018

Session du Conseil régional à suivre en direct sur www.bretagne.bzh.
À l'ordre du jour : le débat d'orientations budgétaires, la nouvelle politique linguistique

Les îles du Ponant misent sur un développement durable

Depuis 2008, le contrat de partenariat mis en place par la Région permet aux 12 îles du Ponant localisées en Bretagne d'être aidées dans leur développement et de compenser les surcoûts liés à leur insularité. Le dernier contrat, conclu avec l'État et l'Association des îles du Ponant pour la période 2015-2020, porte sur une enveloppe de 11 millions d'euros. Suite à leur intégration, les Départements du Finistère et des Côtes-d'Armor ont souhaité apporter leur contribution à hauteur de 1 million d'euros. À cela s'ajoute la participation de la Région

(6 millions d'euros) et celle de l'État (4 millions d'euros). Ces crédits permettront de financer des projets en lien avec les 3 priorités répondant aux besoins essentiels des 9 000 insulaires : habiter dans les îles, assurer un développement économique pérenne, préserver leurs ressources et soutenir la transition écologique et énergétique. D'ici 2020, un effort particulier sera consenti en faveur des services à la population, notamment des équipements sportifs et socio-culturels. Dans le cadre de ce partenariat, 44 projets ont déjà bénéficié d'un soutien financier, parmi

lesquels 11 logements sociaux à Groix, le réaménagement de la déchetterie de l'Île-aux-Moines, la modernisation du complexe Arletty à Belle-Île ou encore la mise en œuvre d'une marque « *Savoir-faire des îles du Ponant* ».



© Auteurs de vues - Frédéric Henry

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une conférence pour faire le point sur la stratégie régionale

Coprésidée par l'État et la Région Bretagne, la conférence régionale de l'économie sociale et solidaire (ESS) réunit pour sa deuxième édition les acteurs bretons de l'ESS : coopératives, mutuelles, associations, entreprises sociales, fondations, incubateurs et pôles ESS. Cette rencontre qui se tient le 8 novembre à Ploemeur, intitulée « l'éthique en actes », sera l'occasion de faire le point sur la stratégie régionale de l'ESS, d'identifier ce qui progresse mais aussi ce qui fonctionne moins bien, de rechercher ce qui peut être amélioré. Une prise de recul sera apportée par Guy Groux, sociologue au Centre de recherches politiques de Sciences Po et directeur du Master « dialogue social et stratégie d'entreprise » à Sciences Po Paris. Les questions de participation des sala-

riés aux décisions de l'entreprise, de qualité de l'emploi et des conditions de travail, d'égalité femme-homme dans les entreprises de l'ESS seront débattues avec les participants, ajoutés à d'autres comme la participation des citoyens aux projets, la transmission des projets après le départ de dirigeants historiques, la répartition des excédents, la contribution des entreprises de l'ESS à la transition climatique. La Conférence régionale s'associe également à la 3^e édition du Forum ESS du Pays de Lorient. Enfin, au cours de ce rendez-vous, le Prix régional de l'ESS 2018 sera remis à une action emblématique du territoire breton.

Plus d'information sur : <https://www.ess-bretagne.org/>

BREIZH COP

Les territoires se sont exprimés sur l'avenir de la Bretagne

Le mois dernier, la Région a invité les élus locaux et les acteurs de la société civile à débattre et affiner les objectifs de la Breizh COP, projet d'avenir pour toute la Bretagne. L'enjeu était d'entendre l'expression de chacun sur 38 propositions mises en débat. Il s'agissait de les affiner en tenant compte des différences d'approche entre territoires urbains, ruraux, mixtes ou littoraux, avec pour objectif final de dessiner une Bretagne au développement plus durable et plus sobre. Mi-décembre, les élus régionaux voteront en session du Conseil régional les objectifs qui auront été co-construits au cours des nombreuses animations et des 5 Cop territoriales organisées sur tout le territoire qui ont réuni près de 600 participants. L'année 2019 marquera la mise en place d'outils pour les atteindre : engagements volontaires individuels à tout niveau, nouvelles règles communes applicables dans les territoires (SCOT, PLUI, PLU, PCAET...), politiques publiques innovantes et participatives qui feront évoluer les modes de production, de décision, d'occupation de l'espace.

Plus d'information sur : breizhcop.bzh

ÉVÈNEMENT

La transmission familiale des langues minoritaires

Le Conseil culturel de Bretagne et l'Université Bretagne Sud organisent pour la première fois un colloque scientifique sur la transmission familiale des langues minoritaires. Les 23 et 24 novembre à Lorient, des intervenants des Universités de Cardiff, de Galway, d'Edimbourg, de Barcelone, de la Sorbonne et de Rennes 2 ainsi que des acteurs culturels travaillant pour la transmission et l'enseignement de la langue bretonne auront pour ambition de dresser un état des lieux de la transmission fami-

liale à partir d'exemples de plusieurs langues minoritaires d'Europe occidentale. Il s'agira également de démontrer l'importance de la transmission familiale pour la pérennité de la langue bretonne et des langues minorisées et de proposer des outils aux élus pour favoriser sa prise en compte dans les politiques publiques.

Programme et inscriptions dans la limite des places disponible sur : bretagne.bzh, rubrique Conseil culturel

ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE

Bretagne : un destin maritime à concrétiser

L'histoire démontre que la Bretagne prospère chaque fois qu'elle s'ouvre sur les océans. Lorsqu'au contraire elle leur tourne le dos, elle se condamne au déclin. Cette conviction nous anime depuis 2004. Elle est au fondement de cette ambition maritime régionale que nous avons forgée voici une quinzaine d'années et que nous portons inlassablement depuis lors. Les activités économiques liées à la mer représentent d'ores et déjà 15 % du PIB de la Bretagne, mais nous savons qu'elles recèlent encore un potentiel de croissance extrêmement important. Tel est bien l'objectif que nous poursuivons – tirer au mieux parti de cet « or bleu » qui a vocation à constituer l'un des principaux leviers de notre développement futur.

À cette fin, la mobilisation du Conseil régional s'articule autour de trois axes d'intervention.

Nous devons d'abord veiller à une organisation optimale des acteurs œuvrant dans le champ maritime. C'est ainsi que nous avons obtenu la reconnaissance de la Conférence régionale de la Mer et du Littoral qui, associant les représentants des collectivités bretonnes, des services de l'État, des organisations professionnelles et des associations, constitue un lieu stratégique de discussion et de validation unique à l'échelle nationale. C'est ainsi également que nous avons adopté en juin dernier une feuille de route Mer & Littoral 2018-2022, dont le but est de faire de la mer un vecteur de développement durable de la Bretagne à l'horizon 2040 par une gestion intégrée des enjeux maritimes dans leurs dimensions économiques, environnementales et sociétales.

Le deuxième chantier est celui des investissements nécessaires afin de permettre à notre région de peser sur le plan maritime à l'échelle internationale. Le développement des infrastructures portuaires, en particulier, constitue un défi absolument crucial. Dans cette optique, l'opération en cours la plus emblématique est sans nul doute le projet de développement du port de Brest. Il s'agit d'un important programme d'investissement de 220 millions d'euros, qui se déploie entre 2016 et 2020. Notre objectif est ainsi de conforter la compétitivité du port tout en en faisant un site de référence pour les industries liées aux énergies renouvelables.

Le troisième champ d'implication de la Région est d'ordre plus politique. Nous devons nous assurer que les intérêts maritimes de la Bretagne soient bien pris en compte à l'échelle nationale et européenne. À cet égard, il faut saluer la détermination dont a su faire preuve le Président Loïg Chesnais-Girard sur le dossier de l'aménagement du corridor Mer du Nord Méditerranée du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T). Alors que les propositions de la Commission ignoraient totalement les ports français, il est inter-

venu avec force auprès du Gouvernement afin que Brest et Roscoff trouvent la place qui leur revient dans les connexions post-Brexit à venir entre l'Irlande et le reste de l'Union. La vigilance s'impose dans cette affaire, car à nier la géographie, on bâtit toujours sur du sable !

www.socialistes-democrates-bretagne.bzh

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES

Pour contacter les élu-e-s du groupe Communiste et Progressiste, écrivez-leur directement par mail aux adresses suivantes :

eric.berroche@bretagne.bzh,
gaby.cadiou@bretagne.bzh,
gerard.lahellec@bretagne.bzh,
gaelle.vigouroux@bretagne.bzh,
contact@groupecommunisteetprogressiste.fr.

Vous pouvez également appeler au 02.23.21.36.90.

www.groupe-communiste-bretagne.org

groupe@pcf-crb.org

Contact : 02 23 21 36 90

GROUPE RADICAL SOCIAL ET EUROPÉEN

Tourné vers l'économie du territoire et rendu plus accessible notamment par sa dématérialisation, le schéma des achats économiquement responsables adopté par la Région, revêt trois dimensions : sociale, environnementale et économique. Il s'agit par exemple de valoriser les démarches sociales et environnementales des opérateurs économiques comme l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, de promouvoir une économie circulaire ou de développer les PME locales... Outil de développement économique responsable, les radicaux saluent ce schéma qui témoigne que performance économique, bien-être social et qualité environnementale sont non seulement compatibles mais plus encore indissociables.

www.groupe-prg-bretagne.org

GROUPE DES RÉGIONALISTES

Les liens Bretagne-Pays de Galles se structurent

Les élus de la Région Bretagne ont échangé longuement avec le Premier ministre gallois au mois d'août à Lorient. Il y a une forte envie réciproque de renforcer les liens entre nos deux territoires, ce dans un contexte où le Brexit est source d'inquiétudes. Depuis quelques mois, nos collaborations dans les champs de la culture, des énergies marines ou de la cyber-sécurité se développent, et la Région Bretagne entend aller le plus loin possible dans ce sens. La Bretagne et le Pays de Galles n'ont pas les mêmes moyens, mais ont des atouts à mettre en commun.

marie.le-cam@bretagne.bzh

Contact : 02 23 21 36 40

GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES

Résister au retour de l'écotaxe

Madame Borne, ministre des transports, a relancé il y a désormais plus d'un an l'idée de taxer le transport routier. Les élus de notre groupe ont été à l'époque les premiers à appeler à la plus grande vigilance.

Lors de la séance du mois de juin dernier, nous avons déposé un vœu stipulant qu'une quelconque création de taxe sur les transports aurait pour effet de renchérir les produits bretons sur le territoire et au-delà des frontières. Il s'agissait donc d'affirmer une position contre une écotaxe instaurée sur l'ensemble du territoire français ou pire encore au niveau régional.

Après avoir pris connaissance de notre vœu, le Président de la Région Bretagne a souhaité s'associer à notre démarche. Nous pensions alors que la Bretagne ne parlerait que d'une voix pour défendre la compétitivité de l'économie bretonne.

C'est alors avec la plus grande inquiétude que nous apprenons que l'Exécutif régional cède face au gouvernement en proposant de négocier avec ce dernier les conditions d'une taxe sur les poids lourds. Cela n'est pas acceptable pour la Bretagne. Les Bretons sont attachés à la libre circulation des personnes et des biens. Ils se sont exprimés très clairement dans un passé proche. C'est pourquoi nous nous battons jusqu'au bout contre cette mesure qui pénalise la Bretagne.

www.droiteetcentredrebretagne.fr

www.facebook.com/droitecentrebretagne

Contact : 02 23 21 36 80

GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Double peine pour la ruralité

La ruralité bretonne souffre d'être oubliée, abandonnée. Depuis des années, elle est le parent pauvre des politiques publiques. Dans nos campagnes, les gendarmeries ferment, nos EHPAD manquent de moyens, les centres-bourgs, malgré les effets d'annonce de l'exécutif régional, meurent. Les ruraux sont particulièrement pénalisés par la hausse des taxes sur les carburants. Les déserts médicaux se multiplient, les services publics ferment les uns après les autres. Pour justifier tout ça, on nous dit qu'il n'y a plus d'argent.

Pourtant, de l'argent il y en a. Il y en a même beaucoup ! Partout, la priorité du Gouvernement, c'est l'installation forcée de migrants dans nos communes. Ceux-ci sont logés, nourris, soignés, distraits à nos frais. Qui sait, par exemple, que la prise en charge d'un « mineur isolé » étranger, comme récemment à Sens-de-Bretagne, coûte près de 4 200 € par mois au contribuable ? Il est du devoir de l'État d'aider en priorité les nôtres avant les autres.

Contact : groupefnbretagne@gmail.com